

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE Discipline : URGENCES

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est un Établissement Public de Santé de 1390 lits et places situé à mi-distance des villes de Tours et d'Orléans (50km) et à seulement 1h30 de Paris.

Établissement support du Groupement Hospitalier Santé 41, c'est un acteur pivot de la santé des habitants du Loir-et-Cher.

Plus de 50 services permettent la prise en charge de nombreuses pathologies dans le champ de la Médecine, de la Chirurgie, de l'Obstétrique, et également de la Gériatrie, des Soins de suite et de la Psychiatrie.

Il dispose d'un plateau technique complet de haute technicité (TDM, IRM, Scanner, mammographe numérique, laboratoires...).

Premier employeur du département avec près de 2 700 professionnels, ses équipes s'attachent à fournir des soins de la plus grande qualité aux patients qu'elles prennent en charge quotidiennement.

Capacitaire :

- 307 lits et places de Médecine
- 104 lits et places de Chirurgie
- 25 lits d'Obstétrique
- 129 lits et places de Moyen séjour
- 75 lits et 37 places de Psychiatrie
- 705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité annuelle :

- 10 500 interventions chirurgicales
- 55 500 passages aux Urgences
- 17 700 scanners et 4800 IRM
- 1 250 accouchements (maternité de niveau 2B)

<https://ch-blois.com/presentation/>
<https://loiretcher-attractivite.com/>

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et

tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : SAU-SAMU-SMUR

Pôle de rattachement : Situations aiguës et post-urgences

Chef de pôle : Dr Akli CHEKROUN, chekroa@ch-blois.fr

Composition de l'équipe médicale : 20 ETP

Nombre de lits : 10 lits de ZSCD

Nombre de places : 6 box circuit long, 6 box circuit court/traumatologie, 4 postes de déchoquage, 5 postes scopés en zone de transit.

Plateau technique : salle de radiologie conventionnelle au sein du service, 2 échographes.

SAU : nombre de passages : 43 468 (2019)

SAMU : nombre de dossiers de régulation médicale : 138 457 (2019)

SMUR : nombre de sorties primaires : 1416 sorties pour detresses, 1041 transferts inter hospitaliers, 666 intervention en salle SAUV, 684 interventions pour détresse intra hospitalière (patients hospitalisés).

Activité Hélistur : 445 interventions primaires et secondaires annuelle

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE

Pôle de rattachement : URGENCES - MÉDECINE LÉGALE

Chef de Pôle (Prénom, NOM, mail, téléphone) :

Pr S. LARIBI : 02 47 47 81 09

s.laribi@chu-tours.fr

Composition de l'équipe médicale : 30 PH/PHC ; 8 assistants ; 2 CCA ; 1 CCA territorial

Nombre de lits UHCD : 18

Nombre de places : 27

Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie

Autres :

5. Missions confiées

- - Participation à l'activité et au tour de garde en régulation médicale, SMUR primaire et secondaire, Urgences secteur long (médicale) et court (traumatologie), Zone de surveillance de courte durée.
 - - Participation au suivi des internes
 - - Organisation des réunions médicales : cas cliniques, CREX, RMM, bibliographie...
 - - Participation au CESU (centre d'enseignement des soins urgents) formation aux gestes urgents, simulation des prises en charges urgentes.
- Médecin senior ; prise en charge des patients dans les différents circuits de soins : Long, court, déchoquage, HTCD. Participation aux gardes. Présence H24 d'un urgentiste inscrit à l'ordre

6. Les compétences à développer

- - Travailler en équipe et gérer une équipe composée d'un interne, infirmière, aide-soignante, ambulancier
- - Senioriser une garde, échanger avec les équipes participant à la garde
- - Animer les réunions médicales, staffs, CREX, RMM...
- - Régulation médicale
- - Prise en charge des patients graves en pré hospitalier et au déchoquage
- - Pratique de l'échographie d'urgence

- Autonomie dans la prise en charge des patients venant aux urgences, quelle que soit la demande
- Prise en charge de patients en UHCD
- Autonomisation dans la prise en charge du déchoquage, en relation avec les différents spécialistes.

7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Au CH de Blois</u> : Participation aux gardes du SAMU SMUR et SAU - <u>Au CHU de Tours</u> : 3 gardes urgences 2 gardes SMUR
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<u>Etablissement d'accueil</u> : - Participation au CESU - Participation cours IFSI (institut de formation des soins infirmiers) - Participation aux réunions médicales interdisciplinaires, Staffs, CREX, RMM ... - Participer au suivi des internes - Formation et enseignement en continu, au lit du patient. - Participation aux staffs quotidiens. - Tenue et actualisation des protocoles. - Possibilité de participation à la recherche clinique
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Le service met à disposition de l'assistant tout ce qui est nécessaire à son activité.
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non, sauf demande exceptionnelle à examiner
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins -
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Possibilité de participation à des protocoles régionaux, à des congrès régionaux